

Appel à propositions :

Programme d'éducation financière avec un focus sur l'approche numérique en Tunisie

Date limite : Les propositions doivent être reçues au plus tard le 08 juillet 2022.

I. Contexte du projet

L'inclusion financière est une des priorités de la stratégie du gouvernement Tunisien, de part sa contribution importante au développement économique, dynamique et durable, notamment dans les régions défavorisées de l'intérieur du pays. En effet, les couches de la population à faible revenu n'utilisent pas suffisamment les services financiers formels et, n'ont souvent pas accès à ces services, en particulier dans les zones rurales et périurbaines, qui sont insuffisamment approvisionnées. L'écart entre les sexes entrave également l'égalité des femmes et limite leur participation à la vie économique.

Le projet de la coopération allemande au développement (GIZ) « Inclusion Financière en Tunisie » (IFT) travaille en partenariat avec le Ministère des finances, organisme de tutelle du projet, ainsi qu'avec d'autres acteurs publics clefs tel que la Banque Centrale de Tunisie, l'Autorité de Contrôle de la Microfinance (ACM) ou l'Observatoire de l'Inclusion Financière.

Il vise à renforcer le recours aux services financiers formels pour **les personnes à faible revenu, économiquement actives, principalement dans les zones rurales et périurbaines, et en particulier les femmes**. En recourant à des solutions numériques pour améliorer l'intégration économique des groupes défavorisés à faible revenu et pour améliorer leur accès aux mesures éducatives, le projet tire profit du potentiel de la numérisation pour le développement. L'approche du projet se décline aux champs d'action suivants :

- (1) Appui aux mécanismes et au renforcement des capacités des acteurs et structures de coordination et de pilotage de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière et la promotion de services financiers numériques.
- (2) Appui aux prestataires de service financiers pour améliorer les services et les canaux digitaux de distribution.
- (3) Appui à l'ACM pour accroître l'inclusion financière en particulier au niveau de la Centrale des Risques ainsi qu'en matière de développement et de supervision des activités financières digitales des IMF.
- (4) Appui à l'éducation financière et à la protection de clients, notamment ceux des IMF et des établissements de paiement, utilisant des services financiers numériques et des consommateurs potentiels de ces services.

Afin de promouvoir l'approche numérique parmi le groupe cible du projet, il est crucial de créer une offre en éducation financière adaptée aux besoins réels de cette population. C'est pour cela que le projet souhaite octroyer un grant-agreement à une organisation à but non-lucratif qui développe et met en place un programme en éducation financière avec un focus sur la finance numérique destiné au groupe cible du projet.

II. Cadre de l'appel à propositions

Malgré le cadre réglementaire mis en place pour le paiement numérique en Tunisie et l'octroi des agréments aux deux premiers établissements de paiement (le 31 mars 2022), l'adoption de la finance numérique tarde à se développer. La population en Tunisie (moins de 4%) et en particulier les groupes cibles du projet utilisent encore très peu ces services financiers numériques.

Dans le cadre du projet IFT, la GIZ et ses partenaires lancent un appel à propositions pour soutenir des idées innovantes visant à promouvoir l'utilisation active de la finance numérique et l'éducation financière.

Cela peut favoriser l'inclusion financière de ce segment de la population et leur permettra de gérer et d'économiser leur argent de manière autonome, renforçant ainsi leur capacités et leur résilience.

a. Quel type de projet est financé ?

La GIZ finance des idées pour des programmes en éducation financière en Tunisie avec un focus sur l'approche numérique. Le lien entre les activités proposées et la promotion de l'éducation financière ainsi que l'augmentation de l'utilisation des services financiers numériques doit être démontré. Plus précisément, les critères suivants doivent être remplis :

- Le projet profite directement au groupe cible du projet : les personnes économiquement actives, à faible revenu, dans le milieu rural et péri-urbain et notamment les femmes ;
- Le projet favorise l'éducation financière de 3000 personnes ;
- L'intervention proposée se concentre géographiquement sur les gouvernorats de Siliana, Jendouba, Bizerte et Beja ;
- Le projet promeut l'utilisation active des services financiers numériques (l'augmentation du nombre de transactions via le portefeuille numérique au cours des derniers 90 jours des client.e.s de l'institution financière) ;
- 60 % des personnes formées donnent des exemples concrets de leur utilisation accrue des services financiers formels (questions sur l'utilisation des services financiers numériques et sur le comportement en matière d'épargne et de crédit).

b. Qui peut présenter une proposition ?

Nous attendons avec impatience les candidatures des :

- Organisations à but non lucratif (p. ex. associations, fondations)
- Organisations travaillantes directement ou indirectement avec les groupes cibles (mentionnés sous le point a.) ;
- Les organisations doivent répondre aux critères ci-dessous pour être admissibles à la soumission :
 - Statut juridique propre ;
 - Système comptable / comptabilité réalisée par des personnels qualifiés selon les normes nationales ;
 - Procédures d'appel d'offres concurrentielles selon la législation nationale et les normes internationales ;
 - Audits internes et externes ;
 - Idéalement des expériences positives avec une subvention d'un bailleur international.

c. Quel est le montant du financement accordé ?

Le montant accordé sera de 120 000 EUR maximum.

d. Comment la proposition doit-elle être présentée ?

Les éléments suivants devraient être inclus dans la proposition :

- Une proposition du projet avec l'objectif, la stratégie, les groupes cibles, les activités, les indicateurs et la structure de gestion
- Le calendrier de mise-en-œuvre estimatif
- Le budget estimatif
- Les CVs des personnes en charge

La proposition ne doit pas dépasser 12 pages (CVs exclus).

e. Quel est le calendrier ?

- Date limite de présentation des propositions : Les propositions complètes doivent être soumises à inclusion.financiere.tn@giz.de **au plus tard le 08 juillet 2022.**
- Sélection de l'offre **jusqu'au 22 juillet 2022.**
- Calendrier de mise en œuvre : Les initiatives proposées peuvent commencer à partir du 1er septembre 2022 et doivent être terminées au plus tard le 28 février 2023 (une prolongation sans coût supplémentaire sera possible jusqu'au **31 août 2023**).

Contact : Pour plus d'informations, veuillez contacter inclusion.financiere.tn@giz.de.